



Vendeur ou acquéreur, si vous avez confié un mandat de vente ou de recherche de bien à un notaire, sa rémunération est désormais libre. Rapprochez-vous de lui pour en connaître le montant.

Estimation de vos frais d'acquisition

Récapitulatif de vos renseignements

Dans le département Paris (75), vous avez fait, en tant que primo-accédant, l'Acquisition d'un bien bâti, financé Emprunt sans garantie hypothécaire, pour un prix de 508 800 €
Résultat de l'évaluation en date du mardi 22 septembre 2026.

Emoluments du notaire (hors TVA)	5 263 €
Emolument proportionnel de vente	4 463 €
Formalités (estimation)	800 €
Droits dus au Trésor Public	29 544 €
Droits d'enregistrement	29 544 €
Coût lié à la publicité foncière (fichier immobilier)	509 €
Frais de publication de vente	509 €
Débours (Factures des intervenants tiers au dossier)	600 €
Estimation des frais annexes	600 €
Evaluation de la TVA (Trésor Public)	1 053 €
TVA sur émoluments de vente	893 €
TVA sur formalités	160 €
Montant total de l'évaluation des frais (Arrondi)	37 000 €

Répartition des frais

Le total des frais représente 7.27 % du prix d'acquisition dont 6.11 % destinés au Trésor Public.

■ Debours (1.62%) ■ Notaire (14.24%) ■ Etat (84.14%)

